

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Exécutif

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/EA/2018

=====

SEANCE DU VENDREDI 23 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi vingt-trois février à 11 h 00, les Membres du Bureau Exécutif Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 16 février 2018 sont réunis Salle Paul Scarron, sous la présidence de M. BOULARD, Président.

Sont présents : M. J-C. BOULARD, M. J-F. SOULARD, M. C. ROUILLON, Mme C. GOUHIER, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. S. GUY, M. T. COZIC, Mme R. KAZIEWICZ, M. M. MORTREAU, M. A. BRAUD, Mme F. DUBOIS, M. O. BIENCOURT, Mme F. PAIN, M. Y. BROCHARD, M. J-Y. LECOQ, Mme C. CHEVALIER, Mme I. LEBALLEUR, M. C. LORIOT, M. P. PORTE, M. Y. GOULETTE, M. F. BRETEAU, M. G. JOSSELIN, M. J. LE BOLU, M. M. POLLEFOORT, M. J. MARCHAND, Mme P. CHARTON.

Absents et représentés : M. G. LEPROUST, Mme R. KAZIEWICZ, Mme F. DUBOIS, M. P. DELPECH, Mme D. AUBIN, M. P. LEBOUCHER.

Absents et excusés : M. S. CHEVALLIER, M. R. BATIOU, Mme I. PIVRON, M. K. EDOM.

Votes par procuration :

M. G. LEPROUST a donné pouvoir à M. J-F. SOULARD après son départ
Mme R. KAZIEWICZ a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU jusqu'à son arrivée
Mme F. DUBOIS a donné pouvoir à Mme P. CHARTON jusqu'à son arrivée
M. P. DELPECH a donné pouvoir à M. O. BIENCOURT
Mme D. AUBIN a donné pouvoir à M. C. LORIOT
M. P. LEBOUCHER a donné pouvoir à M. J. MARCHAND

M. Thierry COZIC remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 1^{er} décembre 2017 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.